

Référent de parcours santé-social N° 1088

Cette formation certifiante s'adresse aux professionnels du secteur santé-social effectuant la mission de "référent" ou souhaitant l'effectuer, afin de leur permettre de coordonner des parcours de personnes accompagnées, en accord avec celles-ci et en lien avec l'ensemble des intervenants concernés.

Cette démarche a pour conséquence de renforcer la co-construction des projets de vie de la personne accompagnée et de contribuer ainsi au développement de son pouvoir d'agir. Cette formation permet aux professionnels de se situer dans la mission de référent de parcours, au sein des enjeux de l'accompagnement et de piloter et animer un réseau de partenaires afin de co-élaborer et organiser le projet avec la personne accompagnée.

Public

- Être professionnel du secteur santé-social effectuant la mission de « référent de parcours »
- OU être professionnel du secteur santé-social et avoir le projet d'effectuer la mission « Référent de parcours (un stage de 8 semaines sera obligatoire dans ce cas).

Prérequis

- Un stage de 8 semaines sera obligatoire pour les personnes hors secteur ou ne pouvant pas apporter la preuve argumentée d'une expérience professionnelle justifiant de compétences dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité

Son rôle

Le référent de parcours coordonne et articule les interventions auprès des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, dans une perspective d'accompagnement global (sanitaire, social, médico-social, scolaire...), et en mobilisant les divers acteurs du territoire. Il participe à la mise en œuvre du projet de vie de la personne, en organisant la continuité des prestations dans une logique d'inclusion sociale et de prévention des ruptures de parcours.

Objectifs opérationnels

- S'approprier l'évolution du contexte de l'action sanitaire et médico-sociale
- Coconstruire un parcours individualisé en lien avec la personne accompagnée et les acteurs du territoire
- Inscrire son action de référent de parcours dans une organisation de travail

La formation

Formation modulaire organisée autour des contenus suivants :

- **Déployer sa mission dans le contexte des politiques publiques**
 - La transformation de l'offre
 - Notions clefs pour comprendre les politiques publiques et le droit des personnes accompagnées
 - Les modèles à l'œuvre (case management, PCPE, MAIA...)
- **Coconstruire le parcours avec les différentes parties prenantes**

- La question de la posture : d'expert à facilitateur d'expression
 - Apaiser les tensions et gérer les conflits
 - Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
 - Animer une séance de travail collectif
 - Les outils du projet personnalisé
- **Mobiliser les ressources sur le territoire**
 - L'accompagnement médico-social : définir et piloter une offre de service
 - Les acteurs du parcours (sanitaire, scolarisation, logement, formation, emploi...)
 - Analyse stratégique du territoire.
 - Élaborer d'une cartographie des ressources
 - Comprendre les contraintes des parties-prenantes
 - Cadre juridique du partage d'informations : le secret professionnel
 - Les systèmes d'information et les outils au service de la coopération
 - Les mécanismes de régulation de l'offre sur les territoires
 - **Inscrire les missions du référent de parcours dans une organisation de travail**
 - La fonction de référent : autonomie, appartenance, relation aux acteurs et positionnement, responsabilité et délégation
 - Promouvoir la valeur ajoutée de la mission de référent de parcours
 - Inscrire ses missions dans une organisation de travail
 - Organisation d'une table ronde par le groupe de stagiaires
 - Évaluer l'atteinte des objectifs
 - Élaborer son projet professionnel de référent de parcours
 - **Se préparer à la certification**
 - Connaître les modalités organisationnelles, les attendus et les différents documents pour la certification
 - Acquérir une méthodologie de l'écrit pour le dossier des pratiques professionnelles
 - Construire un plan détaillé pour le dossier des pratiques professionnelles
 - Préparer sa présentation orale, mises en situation

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain (apports théoriques et pratiques, mises en situation).

Il vous sera demandé quelques heures de travail personnel et/ou collectif (distanciel possible) en plus des heures de formation.

Modalités d'évaluation

Autoévaluation d'atteinte des objectifs en amont et en aval de la formation.

Évaluation de satisfaction à mi-parcours et en fin de formation.

Modalités de certification

Certification UNAFORIS « Exercer une mission de référent de parcours santé-social » : évaluation sur :

• un dossier de pratique de professionnelles (DPP) d'une quinzaine de pages portant sur une situation réelle anonymisée (dont le choix a été validé préalablement avec le partenaire présentant le candidat à la certification) dans lequel la preuve argumentée d'une expérience professionnelle

justifiant de compétences dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité devra être apportée,

. une soutenance orale de 30 mn pendant laquelle le candidat pourra apporter des éléments complémentaires sur son dossier, consolider/mettre en avant des compétences non évaluables dans le DPP.

8 compétences sont nécessaires pour obtenir la certification, il n'y a pas de validation partielle.

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès : fiche d'inscription (à télécharger sur le site de l'ITS) dûment complétée à renvoyer par mail à l'adresse ci-dessous.

Délai d'accès : . **1^{ère} étape** : Inscription à l'ITS : Au plus tard 2 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles (dossier sur le site de l'ITS (www.its-tours.com)). Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté.

. **2^{ème} étape** (selon votre cas) : Demande de financement CPF : au plus tard un mois avant le démarrage de la formation.

Nombre de participants

De 8 à 20 personnes.

Organisation

Dates :

4 regroupements de 3 à 5 jours entre septembre 2024 et décembre 2024, puis 2 journées pour se préparer à la certification :

9-10-11 septembre 2024

7, 8, 9, 10, 11 octobre 2024

4, 5, 6, 7 novembre 2024

9, 10, 11, 12 décembre 2024

28 janvier 2025

22 avril 2025

Certification : en juin 2025 date à définir

Durée : 126h + 8 semaines de stage **obligatoire** (280 heures) **pour les personnes hors secteur ou ne pouvant pas apporter la preuve argumentée d'une expérience professionnelle justifiant de compétences dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité (justificatif à produire 1 semaine avant le démarrage de la formation)**

Lieu : Tours

Modalités financières

Coût de la formation et de la certification : 3 317€/personne

Prise en charge CPF possible, demande sur Mon Compte Formation à faire après s'être inscrit à l'ITS : moncompteformation.gouv.fr

Références des personnes chargées de la formation

Les formateurs sont tous des professionnels dans le domaine couvert par leurs interventions, et ayant une expérience en formation ou accompagnement d'adultes. L'équipe pédagogique est constituée de formateurs ayant des diplômes, des compétences ou des expériences dans le champ du travail social, du médico-social, de l'animation sociale, du paramédical, de la psychologie, de la sociologie, de la santé, ou de l'éducation. Les formateurs se tiennent régulièrement à jour sur l'élaboration de nouvelles techniques ou concernant les approches et les évolutions professionnelles.

Coordnatrice pédagogique de la formation : Hélène MORAND : helene.morand@its-tours.com



Code RS : 5256

Date d'enregistrement : 14/09/2020

Certificateur : UNAFORIS

Sous réserve du renouvellement de l'habilitation

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

helene.tesson@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 13/03/24 v10